

PAR COURRIEL

Québec, le 25 mai 2020



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 février 2020. Par celle-ci vous souhaitez obtenir copie des documents suivants :

1. Le nombre de places en réalisation, ventilé par nom d'entreprise, municipalité ou territoire de CLSC visé par la demande, par territoire de bureau coordonnateur, par région, par type de demandeurs, le nombre de places demandées, le volet visé et l'année d'octroi;
2. Le nombre de places octroyées, mais retournées, ventilé par bureau coordonnateur, région, type de permis, volet visé et année initiale d'octroi;
3. Pour les cinq dernières années, le nombre de demandes de révision suite à la vérification de l'admissibilité d'une demande d'octroi de places subventionnées.

Vous trouverez ci-joints les documents qui répondent à votre demande.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer,  mes sincères salutations.



François Lemelin  
Secrétaire général  
Responsable ministériel de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

P. J.

N/Réf. : 2019-2020-166